

QUADS

AGE	CYLINDREE	DUREE DE PRATIQUE PAR JOUR	NOMBRE DE PILOTES MINIMUM PAR EQUIPAGE
A partir de 7 ans	65cc 2T maximum 90cc 4T maximum	Activité de compétition sur la base d'un référentiel défini par la Fédération Délégateur. Durée de l'épreuve : 45 mn maximum par pilote - 15 mn de pilotage consécutif maximum - un temps de repos de 45 mn minimum doit être observé	Si temps de roulage inférieur à 15 mn : 1 pilote Si supérieur à 15 mn : 2 pilotes
A partir de 9 ans	90cc 2T maximum 150cc 4T maximum	Activité de compétition sur la base d'un référentiel défini par la Fédération Délégateur. Durée de l'épreuve : 45 mn maximum par pilote - 15 mn de pilotage consécutif maximum - un temps de repos de 45 mn minimum doit être observé.	Si temps de roulage inférieur à 15 mn : 1 pilote Si supérieur à 15 mn : 2 pilotes
A partir de 11 ans	90cc 2T maximum 150cc 4T maximum	Durée de l'épreuve : 60 mn maximum par pilote 20 mn de pilotage consécutif maximum un temps de repos de 45 mn minimum doit être observé	Si temps de roulage inférieur à 20 mn : 1 pilote Si supérieur à 20 mn : 2 pilotes
A partir de 13 ans	125cc 2T maximum 250cc 4T maximum	Durée de l'épreuve : 90 mn maximum par pilote 1h de pilotage consécutif maximum - un temps de repos de 45 mn minimum doit être observé.	Si temps de roulage inférieur à 1h : 1 pilote Si supérieur à 1h : 2 pilotes
A partir de 15 ans	550cc 2T maximum 550cc 4T maximum	Durée de l'épreuve : 4h de pilotage consécutif maximum - un temps de repos égal à la moitié du temps de pilotage doit être observé.	Si temps de roulage inférieur à 4h : au moins 1 pilote Si supérieur à 4h : au moins 2 pilotes Si supérieur à 8h : au moins 3 pilotes
A partir de 18 ans	Cylindree libre		

ARTICLE 10 : SPECIFICATIONS GENERALES DES MACHINES

Une machine solo correspond à une machine de Motocross ou d'Enduro ou Trail.
Un quad est un véhicule à 4 roues sur lequel le pilote s'installe à califourchon, propulsé par un moteur et dirigé uniquement par un guidon. L'organisateur devra spécifier sur le règlement particulier et/ou le règlement de l'épreuve concernée, les catégories de quads concernées :
Les quads sportifs : dont les roues arrières sont montées sur un axe rigide horizontal assurant la propulsion. Un quad à roues indépendantes à l'arrière assurant la propulsion sans aucun différentiel à l'arrière et pont avant interdit.
Les quads loisirs : 4x4 - automatique.

Les béquilles latérales et les carénages sont interdits.
La béquille doit être retirée pour la course.
L'emploi du compresseur est interdit, un dispositif de démarrage est obligatoire.

Les machines doivent être munies d'un dispositif protégeant la chaîne primaire, l'embrayage et le pignon de sortie de boîte de vitesse. Tous les motocycles doivent être équipés d'un frein sur chaque roue qui fonctionne indépendamment et de manière concentrique avec la roue. Pour les motocycles à trois ou quatre roues, ils doivent être équipés d'au moins deux freins sur au moins deux des roues et fonctionnant séparément et de manière concentrique avec les roues.

La tige de frein arrière ne devra pas dépasser de 20mm l'écrou de réglage et devra comporter une protection à son extrémité. Un coupe-circuit ou un interrupteur doit être installé, à portée de mains sur la gauche ou la droite du guidon, pour arrêter le moteur des machines. Pour les quads, il doit être monté de façon à fonctionner si le conducteur quitte sa machine (fil non élastique relié au conducteur). Ce coupe-circuit doit interrompre le circuit primaire d'allumage et il doit être muni d'un câblage pour l'arrivée et le retour du courant.

Le ou les tuyaux d'échappement devront être conformes au modèle préconisé par le constructeur et être dirigés vers l'arrière. Le niveau de bruit devra être conforme aux normes en vigueur (selon la méthode " 2 Mètres Max "). La largeur du guidon doit être de 600mm minimum et 850 mm maximum. Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée sur la barre transversale et si le guidon n'a pas de barre transversale il doit être équipé d'une protection rembourrée située au milieu, recouvrant largement les brides de fixation du guidon.

Les extrémités exposées du guidon doivent être bouchées avec un matériau solide, ou recouvertes de caoutchouc. Si des protège-mains sont utilisés ceux-ci doivent être d'une matière résistante aux bris. La réparation par soudure des guidons est interdite.

Tous les leviers (embrayage, freins, etc.) doivent se terminer par une sphère. Chaque levier (au pied et à la main) doit être monté sur un pivot indépendant. Si le levier de frein est articulé sur l'axe du repose-pied, il doit fonctionner en toutes circonstances, même si le repose-pied est courbé ou déformé. Les papillons des gaz doivent se fermer d'eux-mêmes lorsque le conducteur ne s'y agrippe plus.

Les repose-pieds peuvent être rabattables, mais dans ce cas, ils devront être équipés d'un dispositif pour que le retour à la position normale soit automatique. Ils ne devront pas présenter d'aspérités dangereuses. Les garde-boues doivent dépasser latéralement de chaque côté du pneu, les extrémités doivent être arrondies et bordées.

Les quads et quadricycles doivent être équipés d'une barre pare-chocs derrière le siège. La longueur et la largeur de cette barre doivent se terminer au-dessus de la partie arrière du pignon de chaîne.

Un tube de protection (ou nerf bar) sans partie saillante de section ronde doit être prévu de chaque côté de l'engin. Il devra obligatoirement être fixé en deux points : au niveau du support d'articulation du bras de suspension inférieur, l'autre sur le support de repose-pied et comporter des sautelles ou treillages métalliques fixés sur la tubulure du nerf bar. Afin d'éviter toutes intrusions des pieds des pilotes entre les roues arrière et les nerfs bars, ceux-ci doivent par construction être relevés à l'arrière de 100 mm ou être équipés d'une protection en métal ou plastique entre le nerf bar et le garde boue arrière.